

Bulletin municipal

Roche Infos



Juillet-Août 2021

Mot du Maire



Rochoises et Rochois bonjour,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous en cette période de vacances estivales ; comme chaque année, il n'y aura pas de parution du Roche Infos en Août.

Après plusieurs mois d'épisodes de confinement, de couvre-feu et autres restrictions, la période estivale devrait se dérouler avec beaucoup plus de liberté.

Les activités de plein air pourront avoir lieu avec, en principe, la même intensité que nous avons connue par le passé :

- les feux d'artifice du 13 juillet,
- une sortie outdoor à vélo prévue le 18 juillet avec un départ à Roche,
- le concert du "Mardis des Rives" le 27 juillet, sur réservation (limite du nombre de spectateurs toujours exigé).

Les associations sportives et culturelles ont enfin pu reprendre leurs activités et préparent déjà la rentrée de septembre avec beaucoup d'impatience.

De façon à éviter tous conflits de voisinage, les soirées en famille ou entre amis doivent rester discrètes. Pensez également à respecter les horaires en journée pour tondre, débroussailler ou réaliser des travaux bruyants.

Les 20 et 27 juin, nous avons été appelés aux urnes pour choisir nos élus départementaux et régionaux. Pour assurer le bon déroulement de ces élections, nous avons dû faire appel à un grand nombre de bénévoles et ce sont 96 personnes qui ont répondu favorablement à nos sollicitations. Je tiens à remercier toutes et tous pour leur disponibilité et leur dévouement.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances et un bel été 2021.

***Le Maire,
Jacques KRIEGER***

Dates à retenir

- Jedi 8 juillet : **Ludothèque**, parc de l'Europe de 14h30 à 17h30
- Mardi 13 juillet : **Feu d'artifice**, stade du Doubs à la tombée de la nuit
- Samedi 17 juillet : **Marché des producteurs**, Place Pasteur de 9h à 12h
- Samedi 24 juillet : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30
- Mardi 27 juillet : **Concert Mardis des Rives**, stade du Doubs à 19h
- Jedi 19 août : **Permanence CCAS**, à la mairie de 14h à 16h
- Jedi 2 septembre : **Conseil municipal**, Salle du Presbytère à 19h

Conseil municipal du 17 juin

Interruption du Conseil municipal par les habitants du quartier du Bouillet

Une quinzaine de riverains excédés sont venus perturber le Conseil municipal avec des vrombissements de motos. Les gendarmes ont parlementé avec les mécontents. Un rendez-vous a été pris par le Maire pour recevoir une délégation.

Le problème : Chaque soir, certains jeunes gens se réunissent sous l'abri-bus attendant au nouveau parc du Bouillet.

Les jeunes parlent fort, font vrombir des scooters et de la musique. Cela constitue une gêne pour les riverains jusque tard dans la nuit générant un climat d'insécurité. Les adultes du quartier ont tenté d'intervenir pour faire cesser ce désordre, sans succès auprès de jeunes qui bravent l'autorité sous toutes ses formes.

Des plaintes sont parvenues en Mairie.

Les gendarmes ont été prévenus, la mairie a sollicité leur concours, mais il semble que les moyens dont ils disposent soient limités.

Tous les quartiers sont touchés par une cohabitation difficile entre les jeunes gens débridés et les riverains. La municipalité recherche des solutions avec la gendarmerie.

Désignation du jury d'assises 2022

L'arrêté préfectoral du 29/03/2021 fixe à 6 le nombre de personnes à tirer au sort sur la liste électorale pour constituer la liste préparatoire à la liste annuelle du jury d'assises 2022. Le Conseil municipal a procédé au tirage.

Attribution des subventions 2021 aux associations

Deux types de subventions sont attribués aux associations Rochoises :

- subvention par adhérents : en fonction du nombre d'adhérents, de leur âge, de la formation dispensée par le club. Une majoration est accordée pour le fonctionnement administratif (copies et diverses fournitures) ;

- subvention de fonctionnement : étudiées au cas par cas pour le remboursement de frais très particuliers ou pour les associations exerçant une mission particulière.

Attribution par adhérent de - 16 ans : 6€.

Attribution par adhérent de + 16 ans : 5€.

Attribution pour frais administratifs : 21,21% du montant de la part adhérent.

Attribution pour l'encadrement des -16 ans : 7,60 € par jeune de -16ans.

Le montant global de l'attribution est de 21 000 €

Brochure historique sur l'histoire de Roche au 18^e siècle

Philippe Coutin, amateur d'histoire locale, a recherché des éléments sur l'histoire de la commune au 18^e siècle, et en a constitué des fiches sur les thèmes : habitat, famille, alimentation, religion, justice...

Ces éléments pouvant intéresser les citoyens rochois, le Conseil accepte de les éditer sous forme de brochure.

Logement 19 rue du Vieux Roche : rénovation

Le logement communal, situé au rez-de-chaussée du 19 rue du Vieux Roche, doit faire l'objet d'une rénovation.

À l'unanimité, le Conseil décide de rénover cet espace en deux petits logements T2 accessibles pour personnes âgées.

Résultats des élections Régionales et Départementales



Départementales

Inscrits : 1579
Votants : 539
Blancs : 23
Exprimés : 501
Nuls : 15

1. **M. Ludovic Fagaut / Mme Valérie Maillard : 54,29 % (élus)**
2. M. Bruno Aebischer / Mme Tilale El Yousfi : 45,71 %

Régionales

Inscrits : 1579
Votants : 542
Blancs : 11
Exprimés : 516
Nuls : 15

1. **Mme Marie-Guite Dufay : 55,23 % (élu)**
2. M. Julien Odoul : 25,97 %
3. M. Gilles Platret : 12,79 %
4. M. Denis Thuriot : 6.01%



UFCV : Temp'Ado

Camp été au Camping Bellecin : du 8 au 12 juillet 2021

Quoi de mieux, à cette période, que de s'offrir 5 jours de camping au soleil au bord du lac de Vouglans, avec activités nautiques, sportives, veillées autour du feu de camp, détente, farniente...

Tarif : 5 jours d'accueil de loisirs + 65 €



Balade urbaine Besançon : 20 et 21 juillet 2021

Viens avec nous faire une petite balade urbaine de Besançon comme tu ne l'as jamais fait, au programme :

- le 20 : un grand jeu de piste dans la ville
- le 21 : tu aimes le skate, la danse, le parkour... nous visiterons le Centre des Cultures Urbaines de Besançon (CCUB), ça va fortement t'intéresser !

Tarif : 2 jours d'accueil de loisirs avec repas + 10 €

Aqua Park Isis à Dole : jeudi 19 août 2021

A cette période de l'été, nous te proposons une journée riche en émotion à l'Aqua Park Isis !! Bronzette, fou rire et glissade seront de la partie pour rendre cette journée conviviale.

Tarif : 1 jour d'accueil de loisirs avec repas + 10 €



Cocktail sportif à Marchaux : 26 et 27 août 2021

Viens te défouler avec différents sports avant de reprendre le chemin du collège !

- le 26 : journée compétition hockey sur gazon
- le 27 : journée découverte et initiation au foot américain

Tarif : 2 jours d'accueil de loisirs avec repas + 10 €

Tous les renseignements et documents nécessaires à l'inscription sont disponibles sur le site : portail-animation.ufcv.fr

Covid-19 : vaccination

L'approche de l'été ne doit pas conduire à différer la vaccination. Chacun est au contraire invité à prendre rendez-vous dès à présent pour une première injection.

Si le rendez-vous pris en ligne pour la 2ème injection ne convient pas pour cause de départ en vacances, il sera possible de le déplacer lors du premier passage en centre, pour qu'il soit fixé sur un temps compatible avec son organisation personnelle.

Le vaccin constitue l'une des clés pour un retour réussi à la vie normale.

Protégeons-nous, protégeons les autres, vaccinons-nous !

Comité des Fêtes

Le 20 Mars 2021, le Comité directeur du Comité des Fêtes de Roche-lez-Beaupré s'est réuni et a élu son nouveau bureau :

- Président : Mr Patrick DETRE
- Vice Président : Mr Yves COQUILLOT
- Trésorière : Mme Christine GRENIER
- Vice trésorier : Mr Nicolas GRUSSNER
- Secrétaire : Mme Isabelle VALLET
- Vice secrétaire : Mme Astrid MOYSE

Vous souhaitez participer à la vie de la commune en proposant votre aide pour une ou plusieurs manifestations ?

Rejoignez-nous !

Devenez bénévole au Comité des Fêtes

en nous contactant par mail sur comitedesfetesrlb@orange.fr ou en nous laissant vos coordonnées dans la boîte aux lettres du Comité des Fêtes à la mairie, nous vous accueillerons avec plaisir.



Notre programme pour les 2 mois à venir :

Feux d'artifice

Cette année, les feux d'artifice seront tirés au stade de Roche lez Beaupré en partenariat avec la Commune de Novillars.

Le Comité des Fêtes donne rendez-vous aux Rochois :

**Retraite aux flambeaux
le vendredi 13 Juillet à partir de 21h00
rue des Vaufressons aire de jeux du Bouillet et
rue du repos parking atelier municipal**



La distribution des torches et lampions pour les enfants se fera à partir de 21 heures et se poursuivra par un défilé jusqu'au stade en attendant le spectacle des feux d'artifice à la nuit tombée.

Grand Besançon : Grandes Heures Nature

Dimanche 18 juillet, les activités nautiques et le vélo seront à l'honneur, avec un focus sur l'écotourisme, la Via Francigena et les mobilités douces. Le Grand Besançon, fort d'un tissu d'acteurs et d'une grande diversité de pratiques outdoor, soutient et valorise les activités de pleine nature qui se déroulent sur son territoire.

Dans ce cadre, les épreuves de vélos seront à l'honneur. En ce qui concerne notre commune, le Grand Besançon a prévu un départ de Roche-lez-Beaupré pour rejoindre la Gare d'eau à Besançon en vélo, via la véloroute.



Départ : 9H30, stade du Doubs.

Inscriptions en ligne sur : grandes-heures-natures.fr

Mardi des rives

Concert mardi 27 juillet à 20h00 (ouverture des portes à 18h30)
1000 personnes autorisées maximum avec inscription sur site de www.mardidesrives.fr



Pour ceux qui n'ont pas internet, inscription possible en mairie

- Ouverture du site à 18h30
- Stand boissons et sandwiches tenu par le Comité des Fêtes.
- Parking terrain stabilisé

Vide-grenier

Le Comité des Fêtes organise son traditionnel vide-grenier au centre du village :
le dimanche 12 septembre 2021

NOTEZ BIEN : en avant-première, 2 permanences seront assurées uniquement pour les Rochois :

Mercredi 18/08 de 18h à 20h
Samedi 21/08 de 10h à 12h
à la Salle du presbytère



Les réservations des emplacements se feront à compter du lundi 23 Août 2021 :

- par téléphone entre 18 et 20 heures uniquement au 06 29 10 63 77
- par mail comitedesfetesrlb@orange.fr (de préférence)

Les réservations ne seront prises en compte qu'avec le règlement.

Penser à vous munir :

- d'une photocopie recto verso de votre carte d'identité
- du numéro d'immatriculation du véhicule si vous prévoyez de stationner sur votre emplacement le jour du vide-grenier.

Finale départementale des Labours

Finale Départementale des Labours 2021

22 août 2021 - à Roche-lez-Beaupré / Novillars



Le Championnat de France de Labour existe depuis 1954 et conserve toujours sa raison d'être puisqu'il réunit, cette année encore, les jeunes agriculteurs de 600 structures locales, 80 départements et 18 régions !

Il est la preuve du dynamisme de nos jeunes, le reflet de la volonté qui nous anime, de promouvoir le métier et d'accompagner les jeunes qui s'y intéressent, sans jamais négliger la convivialité qui nous rassemble... et qui nous ressemble !

Le labour qu'est-ce que c'est ?

Découper et fragmenter des zones tassées par la circulation des engins lors de la culture précédente. La terre ainsi remontée est alors soumise aux actions des engins préparant la future culture et est alors fragmentée. Elle sera aussi soumise aux aléas climatiques permettant son émiettement. Le labour a également pour fonction d'incorporer au sol les résidus de la récolte précédente.

2 catégories de labour (en fonction du matériel utilisé)

Labour à plat réalisé avec une charrue réversible qui se retourne pour que lors du demi-tour du tracteur, le dévers de la terre soit fait du même côté. Les raies sont labourées successivement de proche en proche.

Labour en planches réalisé avec une charrue simple. Le tracé se fait non pas de proche en proche, mais de façon circulaire et concentrique sur la parcelle. Une partie du concours est faite en adossant (vers l'intérieur) et l'autre en refendant (vers l'extérieur).

Les épreuves sont soumises au règlement qui régit les « cantonales » jusqu'à la nationale.

La fête de l'agriculture 2021 c'est :

- le dimanche 22 août
- une 30aine de concurrents pour la finale départementale de labours
- environ 50 bénévoles
- un site de 20 Ha
- 3000 visiteurs attendus
- de nombreuses animations :
 - marché paysans
 - mini ferme
 - balade à poney
 - structures gonflables
 - fabrique de comté
 - labyrinthe naturel
 - course de tracteurs tondeuse
 - ...



Respectons nos forêts

Le mois dernier des randonneurs bisontins étaient de passage dans le bois de Roche. A la suite de leur randonnée, la Mairie a reçu un appel téléphonique de leur part afin de formuler des remarques.

Sentiers très agréables et variés mais quelle déception quant aux abords du bois qui se trouvent au dessus du lotissement des Savoyardes où des déchets sont déposés de façon sauvage jusque sur le sentier.

Pourquoi un tel comportement alors que les déchetteries sont à disposition ?

Il est désolant de constater le peu de respect dans le comportement de certaines personnes de déposer toutes sortes de déchets dans la nature. La forêt n'est pas une poubelle à ciel ouvert.

Les arbres sont déjà en danger pour des raisons de sécheresse depuis plusieurs années, des raisons sanitaires et de maladies. Le dépérissement et le stress mettent à mal l'état des arbres de nos forêts.

Nous devons prendre soin de nos bois, car si nous voulons continuer de respirer correctement, nous avons besoins d'eux. C'est en quelque sorte notre troisième poumon et le lien de vie de la faune et de la flore.

L'avenir de la forêt communale

Suite à la crise sanitaire du scolyte qui a touché les épicéas de notre forêt, de nombreux arbres ont du être abattus. En collaboration avec l'ONF, nous allons procéder au reboisement de cette partie malade de la forêt. Avant cette opération, encore beaucoup d'arbres malades devront être coupés (environ 1500 m3).

Après étude des sols et de la topographie du terrain, et afin de bénéficier des aides gouvernementales, le choix des essences va nous conduire à opter pour une certaine diversification afin de palier aux risques futurs, notamment liés au réchauffement climatique.

Ce choix porte sur le chêne pubescent, l'alisier, le pin calabre, le châtaignier et le cèdre de l'atlas. Ces variétés seront plantées sur les parcelles 2, 3, 4, 5, 8, 18 et 19 pour une superficie de 7ha30 environ.

Le dossier de demande de subventions sera déposé cet été afin de pouvoir commencer les travaux de préparation des sols et prévoir une plantation en fin d'année.

En restant optimiste, nous aurons ainsi le plaisir d'accueillir dans notre forêt de nouvelles variétés d'arbres.



Hérissons en balade : prudence !

**Attention hérissons en balade !!!
Soyez vigilants !!!
Ne les écrasez pas !!!**

En été, nos hérissons sont en pleine activité ! Et ils se baladent pour chercher leur pitance, mais aussi pour trouver une âme sœur et créer une nouvelle petite famille !!! France Nature Environnement a mis en place une action « recensement du hérisson ». Cette action débutée en 2018 avec FNE 25-90, se décline depuis 2021 sur toute la France. FNE a fait un reportage à Roche pour communiquer dans ce sens.

Le plus simple, connectez-vous avec le lien suivant : <https://herisson.fne2590.org/#/>, et suivez le guide ! C'est très facile. Il est très important de mesurer l'impact de l'homme sur l'habitat et la population de hérisson.

Il ne faut pas leur donner de lait, pas de pain, pas de croquettes pour chat à base de poisson... Un petit complément alimentaire avant l'hivernage, et au printemps pour leur remise en forme reste conseillé (quelques croquettes pour chat au poulet ou au bœuf), mais il ne faut pas les nourrir régulièrement et copieusement ! Le hérisson reste un allier primordial pour le jardin et la nature en général, c'est un carnassier qui se régale de vers, de limaces, d'escargots...

C'est pourquoi il faut proscrire l'usage de granulés pour limaces et autres gastéropodes, même bio !!! Sinon, bonjour les coliques... voire beaucoup plus grave !!!

Par contre, une petite écuelle remplie d'eau de pluie quotidiennement les aidera à passer l'été, car le hérisson est très sensible à la soif !

Et par voie de conséquence, attention aux piscines et bassins ouverts au ras du sol, des vrais pièges très efficaces !



Reste le plus important, notre vigilance et notre respect !!! **Soyez vigilants quand vous circulez la nuit !!!** A partir de 22h00, ils commencent à battre la campagne !!!

Sur Roche-lez-Beaupré nous avons beaucoup de hérissons dans nos jardins, agissons ensemble pour les préserver !!! <https://herisson.fne2590.org/#/>

"LA CROIX VERTE"



ASSOCIATION D'ÉCOLOGIE POPULAIRE

Prévention baignade !

L'assouplissement des contraintes liées au contexte sanitaire et le retour des beaux jours incitent les habitants à sortir plus massivement et à profiter notamment des espaces de respiration à proximité que proposent les fleuves, canaux et rivières.

S'ils constituent un grand terrain de détente et de loisirs où fourmillent une multitude d'activités, vélo, balade en bateau, canoë-kayak ou encore paddle..., les canaux et rivières français ne sont pas faits pour la baignade, hors espaces aménagés. La baignade y est dangereuse et y est, sauf exceptions, interdite.

Les sauts depuis les ponts : le risque maximum d'une chute mortelle

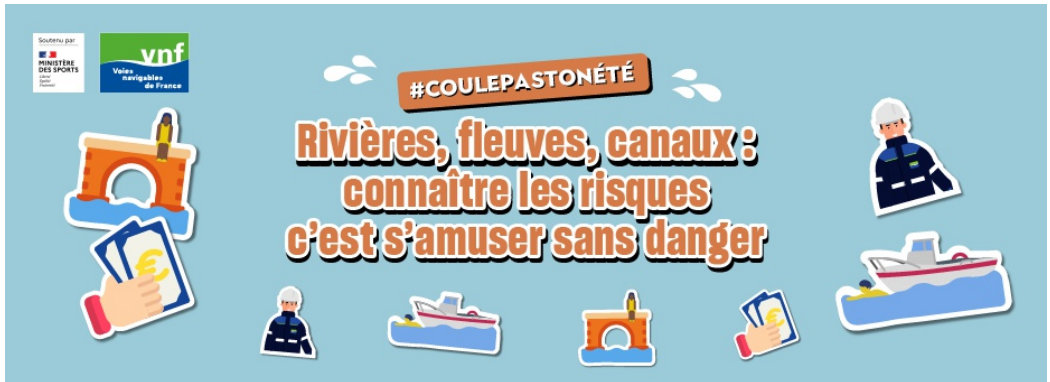
Souvent plébiscité par les jeunes en été, sauter depuis un pont (même de faible hauteur) est une activité très risquée. Dans l'eau trouble des canaux et rivières, à l'endroit où sont construits les ponts, se cachent des ouvrages qui en cas de saut peuvent se révéler mortels : blocs de béton, pieux métalliques, amoncellement de roches. De plus, les canaux et rivières sont peu profonds, ce qui accentue le risque d'accidents.

La baignade est interdite à proximité des écluses et des barrages en raison de son extrême danger

VNF rappelle également qu'il est strictement interdit de se baigner en amont, en aval des écluses et des barrages, et même à l'intérieur des écluses, en raison du danger que représentent ces ouvrages et des manoeuvres qui y sont effectuées.

De même, le franchissement des barrages est interdit à tout type d'embarcation, les risques de noyade étant réels (tourbillons).

Enfin, les voies d'eau étant dédiées à la navigation fluviale, le risque de se faire heurter par les bateaux de commerce ou de plaisance y est élevé.



Etat Civil

Naissance

Joshua GRESET le 16 mai 2021

Toutes nos félicitations aux parents !



Décès



Raymond MENETRIER le 17 juin 2021 à 75 ans

Nos pensées accompagnent sa famille !

Permanences CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale continue de vous proposer des permanences en mairie afin de vous recevoir, répondre à vos questions, vous aider dans vos démarches administratives ...

Planning des permanences pour l'été :

- samedi 24 juillet, de 9h30 à 11h30 en Mairie ;
- jeudi 19 août, de 14h00 à 16h00 en Mairie.



Lors de ces permanences, vous pouvez venir sur place ou nous contacter par téléphone au 03.81.60.54.74.

Le planning de fin d'année vous sera communiqué ultérieurement.

Association Nounous Rochoises

Cette année comme tout le monde nous n'avons pas pu profiter de nos moments d'échanges et de jeux avec les enfants.

Nous reprendrons l'activité le 7 septembre.

Certains enfants prennent le chemin de l'école, d'autres viendront nous rejoindre.

Pour plus de renseignements, contacter Mme DESSIRIER au 06.82.27.33.83 ou Mme ABLINE au 06.89.45.02.70.

Toute l'équipe des Nounous vous souhaite de bonnes vacances.



Mujo Atelier

MUJŌ Atelier réalise 2 fresques au quartier des Clairs-Soleils !

Félix Lafay, artiste multidisciplinaire, créé sous le nom de Mujō Atelier et réalise des peintures murales, intérieures ou extérieures, des illustrations et des projets de graphisme.

Dans le cadre du festival Bien Urbain - arts dans (et avec) l'espace public, il a récemment peint les 2 piliers de la passerelle qui mène à l'école Jean Macé, soit 2 fresques de 5 m de haut pendant 6 jours.

Pour tous vos projets créatifs, contactez Mujō Atelier :

- Félix Lafay : 06.87.39.04.30
- Site internet : <https://mujo-atelier.com>
- Facebook / Instagram : @mujoatelier



AJBE : Judo

Après avoir maintenu les cours en extérieur, l'AJBE est ravie de rouvrir les portes de ses dojos pour accueillir ses adhérents en intérieur (dans la bonne humeur et le respect des gestes barrières) !

OFFRE DÉCOUVERTE :

*Grâce à l'aide de la fédération et de nos partenaires, nous avons le plaisir de vous proposer une offre découverte spéciale fin de saison :

Découvrez gratuitement les disciplines proposées à l'AJBE pendant les mois de juin, juillet et août sur un créneau unique.

Chaque vendredi de 16h00 à 21h00 :

Entraînement Judo enfants, Judo adultes, Taïso (fitness japonais) et SELF Defense.

STAGES JUDO :

Pendant les vacances scolaires, l'AJBE vous propose deux stages pour vos enfants (ouverts aux adhérents et non adhérents).

- Du 07 au 09 juillet : Stage d'été.
- Du 30 août au 01 septembre : Stage de pré-rentree

DATES CLÉS :

- Samedi 4 septembre : Inscriptions et portes ouvertes au Dojo du SIVU à Roche-lez-Beaupré. Découvrez le club et inscrivez-vous pour cette nouvelle saison.
- Lundi 6 septembre : Reprise des cours pour la saison 2021-2022.

PASS'SPORT :

Le pass'sport est un dispositif d'aide à la cotisation dans un club de sport pour les 6-18 ans !

Si vous êtes éligible (conditions de ressources), vous recevrez le Pass'Sport par courrier (ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports). Présentez-le lors de votre inscription club pour la saison 2021-2022 pour bénéficier de 50 €.

Informations complémentaires sur : www.sports.gouv.fr/pass-sport

Alors, pourquoi ne pas en profiter à l'AJBE ?

Pour toutes informations, contactez-nous :

Téléphone : Bureau : 06 89 16 89 58 / Enseignant : 06 98 03 56 13

Mail : ajbesanconest@gmail.com

Facebook : AJBE

Sur place pendant les heures de cours : Dojo du SIVU, Chemin au-dessus des Roches, 25220, Roche-lez-Beaupré



Bibliothèque

Désherbage d'ouvrages

En attendant la traditionnelle vente de livres le dimanche 12 septembre, jour du vide-grenier, vous trouverez sur un présentoir à l'entrée de la bibliothèque de nombreux ouvrages en vente aux prix suivants :

- livres de poche adultes 0,50€
- livres brochés adultes 1€
- livres jeunesse 0,50€
- BD 3€
- DVD 2€



Coin lecture enfants

Le coin lecture pour les enfants a été réaménagé et est de nouveau accessible pour une petite pause lecture.



Horaires d'été

A compter du mercredi 7 juillet et jusqu'au samedi 3 septembre inclus, la bibliothèque prend ses quartiers d'été.

Elle sera ouverte :

- le lundi de 16h30 à 18h30
- le mercredi de 19h30 à 20h30



Bonnes vacances à tous

Toute l'actualité de la Bibliothèque Les Accrochelivres sur :

<http://bibliothequeroche.overblog.com/>

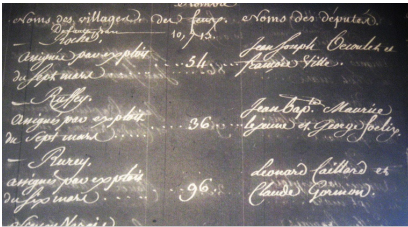
Histoire de Roche

Roche, dernier refuge d'un proscrit (suite et fin)

Par Philippe Coutin

P.S.- Jean-Joseph Bécoulet, né à Roche le 8 octobre 1758, était fils (unique) et petit-fils de maréchaux-ferrants. Sa grand-mère, devenue veuve, tint cabaret et auberge (il y en avait cinq dans les premières années de la Révolution) dans une portion de maison sur la route Nationale, sous le nom de son petit-fils.

Jean-Joseph est tour à tour : notaire royal sous l'Ancien Régime (et "procureur d'office des seigneuries de Roche, Arcier et Novillars"), notaire public à la Révolution, notaire impérial à partir de 1804. C'est lui qui fait construire (en Thermidor an IV) la maison de l'actuel numéro 43 de la rue Nationale.



En 1789, il est l'un des deux notables élus par l'assemblée des villageois (avec le maire François Vitte) à participer à la rédaction du Cahier de Doléances du bailliage de Besançon. Le curé Rollier participa à celui du clergé.

Le 27 Brumaire an IV, il est nommé "commissaire provisoire du pouvoir exécutif près l'administration du canton de Roche" et en tant que tel le 11

Pluviôse de la même année, jure "haine éternelle à la royauté et à l'anarchie et attachement inviolable à la République et à la Constitution de l'an III".

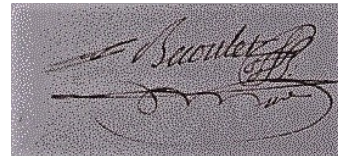
Il sera maire de la Commune de Roche de Messidor an VIII à Brumaire an X, et son étude est transférée à Roulans le 1er Vendémiaire an XII.

Puis il disparaît de la vie publique...par manque des archives communales jusqu'en 1838.

Cependant, en 1820, lors du mariage de sa fille Eléonore-Justine avec Pierre-Gaspard Vaissier, propriétaire de la papeterie d'Arcier, elle est dite « fille majeure de monsieur Jean-Joseph Bécoulet, ex-notaire au-dit Roche, absent et parti comme employé par le Ministère à la suite de l'armée de l'expédition de Russie ».

En 1837, au mariage de son autre fille Jeanne-Adélaïde, et d'Antoine-Louis Charmet, percepteur des contributions directes à Roche, elle est « fille majeure de Jean-Joseph Bécoulet, notaire, absent depuis vingt quatre ans, sans nouvelles » et « en l'absence de son père dont on n'a pu avoir de nouvelles depuis vingt quatre ans ni découvrir son dernier domicile ni enfin le lieu de son décès comme il est affirmé par la partie contractante et les témoins ci-après nommés... ».

Alors Jean-Joseph Bécoulet aurait-il péri sur le front russe ou lors du passage de la Bérésina ou aurait-il choisi de disparaître de lui-même ?



Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Nadine COÏLLOT, Jacqueline COUTIN,

Philippe COUTIN, Martine HATT, Martine KABANTCHENKO, Pauline LIGIER

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr

www.roche-lez-beaupre.fr